

MAIRIE de

**INFORMATIONS MUNICIPALES**

**Présents** : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

**Excusé** : Dorothée RHAULT

**Secrétaire de séance** : Roselyne ALBERT TARROUX

1. Présentation de la Société Coopérative « Coop de So »

Dans le cadre de notre projet d'agrandissement de la salle des associations, Monsieur François ETEVENON, président de la Coopérative Coop de So, est venu présenter aux membres du Conseil Municipal cette structure, basée à Carmaux, qui a pour objet de développer des unités de production d'énergies renouvelables, dont les installations photovoltaïques, afin d'accélérer la transition écologique et favoriser la maîtrise des consommations.

2. Approbation du PV du 18/01/2022

Après lecture, ce PV a été approuvé à l'unanimité.

3. Bâtiments

- Agrandissement de la salle des associations

Compte tenu de l'augmentation des tarifs due au contexte, conjuguée au montant des subventions attribuées revu fortement à la baisse de la part de la région en particulier, avant de poursuivre ce chantier d'agrandissement de la salle, un état financier de la commune va être effectué avec une conseillère de la Direction Générale des Finances Publiques, experte du conseil auprès des élus locaux. Dans l'attente de cette analyse financière, le projet est mis en sommeil.

- Eclairage Public

Les devis concernant la correction des zones d'ombres sont en cours.

- Remise en état de l'appartement n°1 au-dessus de la mairie

L'entreprise B&H qui propose d'effectuer l'ensemble des travaux de la salle de bain et des WC au meilleur prix (21138 euros HT) a été retenue par le conseil municipal pour ce chantier. Le coin cuisine ainsi que les travaux de peinture seront réalisés par l'employé communal.

4. Voirie

- Réfection des chemins

Lors du conseil municipal de février 2022, il a été décidé de solliciter un autre devis pour mise en concurrence des entreprises susceptibles d'effectuer ces travaux mais à ce jour, le 2ème devis ne nous est pas encore parvenu.

- Achat des terrains en vue de l'agrandissement du cimetière de La Gardelle et de celui entourant l'église de Saint Etienne du Brès

L'achat du terrain pour l'agrandissement du cimetière de La Gardelle et l'achat du terrain entourant l'église de St Etienne du Brès sont actés.

- Une délibération est prise pour l'acquisition des terrains nécessaires au tracé du chemin du Jouvenal et pour les travaux y afférents.

- Analyse du devis pour travaux de l'épaveuse : le devis n'a à ce jour pas été fourni, cette analyse est donc reportée.

5. Questions diverses

- Aujourd'hui tous les documents nécessaires au fonctionnement de la mairie sont sur informatique, d'où l'obligation d'avoir une sauvegarde performante évitant ainsi la perte de documents indispensables au suivi de dossiers (état civil, urbanisme, etc...). L'analyse du devis de la société INFORMEO pour la sauvegarde des données

informatiques a été réalisée. La société INFORMEO est retenue et validée par le conseil municipal pour un montant de 70.80 euros TTC par mois.

- Des travaux d'entretien sont nécessaires sur le camion de la mairie. Le conseil municipal valide ces travaux d'un montant de 1590 euros.
- Pour rappel : Les numéros des habitations sont à apposer pour le bon déroulement de la distribution du courrier et des livraisons.

- Les demandes de subvention de la part de 2 associations : "Tous en scène" et de " l'Union Sportive Cordaise Foot » ont été refusées.

- Information sur la centralisation des actions et des dons à mettre en œuvre en faveur de l'Ukraine : les collectivités locales sont mobilisées afin de collecter les dons matériels, pécuniaires ainsi que les offres d'hébergements.

- Une permanence sera assurée les samedis de 14h à 16h à la salle des associations pour récolter les dons matériels dont la liste figure en annexe du présent compte rendu (seuls les dons figurant sur cette liste doivent être déposés).

- Les aides financières des collectivités sont regroupées par l'ADM81 (Association des Maires) ou peuvent être versées au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) géré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

- Les aides financières provenant de dons privés sont récoltées par la protection civile et la croix rouge via leurs sites intérieurs nationaux. A noter que la protection civile permet également aux donateurs d'envoyer leur contribution par sms au 92 3 92.

- Les places d'hébergements disponibles sont à faire connaître à la mairie qui les recense. Elles sont ensuite communiquées à la communauté des communes qui les centralise puis les transmet au Conseil Départemental.

- Mesures à prendre suite à la recrudescence de la grippe aviaire

Une recrudescence de cas de grippe aviaire a été constatée au niveau national et un foyer a été détecté dans le Tarn sur la commune du Bez. Les détenteurs de volailles ont l'obligation de se déclarer en mairie conformément à l'arrêté du 24 02 2006.

- Courrier de Trifyl sur la gestion et la prévention des déchets

Suite à un courrier de Trifyl, on apprend qu'à compter de janvier 2023, un nouveau centre de tri ouvrira à Labruguière et cet équipement permettra de recycler tous les papiers et tous les emballages qui pourront alors être déposés dans le bac jaune.

Par ailleurs, il a été constaté que les poubelles noires contiennent de nombreux produits recyclables qui représentent 30% de leur contenu (dont 6 kg de verre et 22 kg d'emballages). Vous trouverez ci-joint pour rappel un tableau récapitulatif des recyclables admis en 2022 et ceux qui pourront y être ajoutés à partir de janvier 2023 afin de contenir la hausse du coût des déchets, préserver les ressources naturelles et créer de l'emploi local.

- Dates à retenir :

- L'association France Alzheimer propose une formation des aidants à l'Espace St Roch à Lavaur les vendredis 25 mars, 1<sup>er</sup> et 8 avril 2022. Renseignements et Inscriptions au 05 63 98 29 88 ou sur le site francealzheimertarn@gmail.com

- Prochain CM le 13 avril 2022.

- La commémoration de l'armistice aura lieu le 15 Mai 2022 à 11h.